

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES 9 ET 10 OCTOBRE 2017**Point 5 de l'ordre du jour****Réponse du Conseil communal au postulat de Mme Thérèse Anatrà (Luchinger) demandant une étude pour l'encouragement à la mise en place d'un marché le samedi****1. Postulat**

Le postulat de Mme Thérèse Anatrà (Luchinger), au nom du groupe PDC-PVL, a été déposé en séance du 10 octobre 2016.

Dans son intervention, Mme Thérèse Anatrà (Luchinger) commençait par relever que les marchés sont des lieux de rencontre sociale qui dynamisent fortement les échanges et, ainsi, contribuent à l'attractivité de la ville de Bulle et à la qualité de vie de ses habitants. Que serait, en effet, l'image de notre ville sans son fameux Marché folklorique ? se demandait-elle.

Cependant, poursuivait la postulante, la tenue d'un marché le jeudi matin limite à l'évidence l'accès d'une frange de la population à ce lieu de rencontres et d'échanges, en particulier la population active professionnellement et les pendulaires.

La mise sur pied d'un marché le week-end à l'occasion de la Bénichon de Bulle des 10 et 11 septembre 2016 a apporté un souffle dynamique à notre centre historique, tout en mettant en valeur nos produits du terroir et le savoir-faire des artisans locaux, soulignait Mme Thérèse Anatrà (Luchinger). Dès lors, pourquoi ne pas renouveler l'expérience de façon plus régulière en ciblant les produits issus d'une production de proximité et l'artisanat régional ? Pour ce faire, une incitation du groupe de travail « Bulle, Cité des Goûts et Terroirs » pourrait être un moteur bienvenu.

Par son postulat, le groupe PDC-PVL demandait au Conseil communal d'étudier les possibilités d'étendre et de diversifier les marchés en ville de Bulle. Le groupe proposait également que les éléments suivants soient pris en considération dans le cadre d'une étude :

- extension d'un petit marché le samedi matin sur d'autres places et rues que la place du Marché (par exemple, ruelle du Lion d'Or, cour du Château et ses douves, place des Alpes, etc.) ;
- fréquence du marché, avec une éventuelle progression dans le temps (trimestrielle, mensuelle, hebdomadaire) ;

- consultation des artisans et producteurs locaux intéressés et sollicitation, le cas échéant, de nouveaux maraîchers et marchands.

En séance du 12 décembre 2016, le Conseil général a décidé à l'unanimité des membres présents, soit par 46 voix, de transmettre ce postulat au Conseil communal.

2. Réponse du Conseil communal

Le Conseil communal partage les vues de la postulante : les marchés sont des lieux de rencontres et d'échanges qui renforcent l'attractivité d'une ville et la qualité de vie de ses habitants. Il est d'ailleurs bon de rappeler que, historiquement, Bulle est une ville de marchés, son premier marché hebdomadaire ayant vu le jour au XII^e siècle. Poumon économique de la Gruyère, Bulle est, aujourd'hui encore, un lieu où l'on se rencontre et où l'on échange des biens. Ses marchés de caractère, à commencer par son Marché folklorique, en sont l'essence.

Depuis le dépôt du présent postulat, la situation concernant l'opportunité de mettre en place un marché le samedi en complément de l'actuel marché hebdomadaire du jeudi a évolué et ce, dans le sens souhaité par l'auteur du postulat.

Objectif : lancer un marché hebdomadaire du week-end

Afin de renforcer son attractivité, Bulle s'est récemment dotée d'une identité touristique, concrétisée par la nouvelle signature « Avec Bulle - Cité de rencontres ». Choisie par un comité de pilotage composé de représentants des acteurs touristiques, économiques, associatifs, culturels et politiques de la ville (comité de pilotage du projet de développement du label « Bulle, Cité des Goûts et Terroirs ») et approuvée par le Conseil communal, cette nouvelle identité a été présentée aux acteurs locaux et aux médias au début du mois de juillet 2017, soit peu avant le lancement du dernier Marché folklorique estival.

Les principaux objectifs de ce positionnement touristique de la Ville de Bulle sont de renforcer la visibilité et l'attractivité de la ville dans le paysage touristique gruérien et fribourgeois, mais aussi hors des frontières cantonales, de développer la promotion des marchés, de créer une signalétique touristique piétonne, de poursuivre le développement de la Bénichon de Bulle et de lancer un marché hebdomadaire du week-end.

Une partie des intentions énumérées ci-dessus se sont déjà concrétisées, d'autres sont en phase d'analyse ou de finalisation. La deuxième édition de la Bénichon de Bulle, qui s'est tenue les 9 et 10 septembre 2017, en est une bonne illustration. Avec une formule revisitée, la manifestation a été caractérisée par une meilleure synergie entre l'Intersociétés de la Ville de Bulle, les forains, les commerçants et les restaurateurs bullois.

Sondage réalisé auprès des exposants

Concernant l'opportunité de lancer un marché hebdomadaire du week-end, un sondage a été réalisé au mois de juin 2017 directement auprès des exposants du marché hebdomadaire du jeudi. Effectué par M. Lionel Martin, collaborateur auprès de la Fédération Patronale et Economique et coordinateur du projet « Avec Bulle - Cité de rencontres », ce sondage a révélé un intérêt marqué des exposants pour la tenue d'un marché hebdomadaire le samedi, en complément à celui du jeudi, sur une période qui s'étalerait d'avril à octobre dans un premier temps et avec pour emplacement la place du Marché.

Selon un horaire qui pourrait s'étendre de 9 heures à 13 heures (voire 14 heures), ce nouveau marché rassemblerait principalement des exposants de produits de bouche et serait moins diversifié que celui du jeudi.

Quant aux autres propositions formulées, soit l'organisation d'un marché le vendredi soir ou le dimanche matin, elles n'ont pas suscité un grand intérêt auprès des exposants interrogés.

Dans le prolongement du soutien qu'il accorde déjà aux divers marchés organisés en ville de Bulle, le Conseil communal est prêt à soutenir la mise en place d'un marché hebdomadaire du samedi. Celui-ci viendrait étoffer l'offre existante en matière de marchés et offrirait une occasion supplémentaire aux artisans et aux commerçants locaux de promouvoir leurs produits et de démontrer leur savoir-faire. Qui plus est, ce nouveau marché du samedi s'inscrirait pleinement dans le cadre de la nouvelle identité touristique de la ville « Avec Bulle - Cité de rencontres ».

Le Conseil communal prie le Conseil général de prendre acte de la présente réponse à ce postulat.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Jean-Marc Morand